FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 1 24/06/2025 20:48

ASSEMBLÉE NATIONALE
DE CÔTE D'IVOIRE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
SÉNAT

PLAN D'ACTION POUR UN PARLEMENT OUVERT

Juin 2025

Open Government Partnership Côte d'Ivoire

AFD GROUPE

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 2 24/06/2025 20:48

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 3 24/06/2025 20:48

Table des matières

Avant-Propos 3

..... 4

Introduction 5

Vision et ambition pour un Parlement Ouvert 5

Processus d'élaboration du Plan d'Action pour un Parlement Ouvert 6

Dispositif de gouvernance du Plan d'Action pour un Parlement Ouvert 7

Les engagements du Plan d'Action pour un Parlement Ouvert 7

Engagement 1 : Adopter un cadre légal et réglementaire favorable à l'ouverture parlementaire 9

Engagement 2 : Améliorer la communication et la transparence des activités parlementaires 13

Engagement 3 : Favoriser la participation citoyenne aux processus législatifs 17

Engagement 4 : Former et éduquer sur le Parlement Ouvert 21

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 4 24/06/2025 20:48

Avant-Propos

La transparence, la redevabilité, la participation citoyenne et l'intégrité sont aujourd'hui des principes fondamentaux auxquels tout Parlement moderne doit s'arrimer pour répondre efficacement aux attentes légitimes des citoyens. C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'initiative du Parlement de Côte d'Ivoire (Assemblée Nationale et Sénat) à travers l'élaboration de son 1er Plan d'ouverture, qui marque une étape décisive dans notre engagement en faveur d'un Parlement plus accessible, plus inclusif et plus responsable.

Porté par l'Assemblée Nationale, avec l'implication totale du Sénat, ce plan, fruit d'une démarche participative et concertée, illustre notre volonté de rapprocher l'institution parlementaire de nos mandants et de renforcer leur confiance dans l'action publique. Il s'inscrit pleinement dans les valeurs du Gouvernement Ouvert et dans les objectifs de modernisation de notre institution.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Expertise France à travers le Projet d'appui au Gouvernement Ouvert Francophone (PAGOF2), financé par l'Agence Française de Développement, pour son accompagnement technique et leur appui déterminant tout au long de ce processus. Je remercie également l'ensemble des parties prenantes : les parlementaires (Députés et Sénateurs), les membres de la société civile, les agents de l'administration parlementaire, les partenaires techniques et financiers qui ont contribué, par leurs réflexions et leur engagement, à l'élaboration de ce document stratégique.

Ce plan n'est qu'un point de départ, sa mise en œuvre exigera l'implication de tous, dans un esprit de collaboration et d'innovation. Ensemble, poursuivons notre marche vers un Parlement ouvert, au service du développement démocratique et du progrès social de notre pays.

Monsieur Adama BICTOGO

Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 5 24/06/2025 20:48

Le renforcement de notre démocratie repose sur notre capacité à faire évoluer notre institution parlementaire vers un modèle plus transparent, responsable, participatif et éthique. Ces principes sont des fondements incontournables pour consolider la confiance des citoyens envers leurs représentants et les institutions de la République.

L'ambition ainsi exprimée s'inscrit dans la dynamique impulsée par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, qui a fait de la bonne gouvernance, de la transparence et de la participation citoyenne des axes prioritaires de son action. L'engagement du Chef de l'État en faveur d'un gouvernement ouvert inspire notre volonté d'un Parlement pleinement intégré dans cette vision.

L'ouverture du Parlement vise, en effet, à repenser l'interaction entre les citoyens et le pouvoir législatif, afin de garantir un accès effectif à l'information publique, une redevabilité accrue, une éthique parlementaire renforcée et une participation active des citoyens à la vie parlementaire.

Le présent Plan d'action qui vient matérialiser cette vision est le fruit d'une collaboration étroite entre le Parlement, la société civile et Expertise France, notre partenaire technique dans le cadre du Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF2), financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Ce programme propose un cadre stratégique pour guider les réformes futures, en s'inspirant des meilleures pratiques échangées au sein des forums interparlementaires.

Notre objectif est clair : rendre le travail parlementaire plus compréhensible, plus accessible et plus ouvert à la participation citoyenne. Loin d'affaiblir le rôle des parlementaires, la participation du public le renforce et le légitime davantage.

Ce Plan d'action marque une étape décisive vers un Parlement moderne, efficace, et véritablement au service du peuple. Nous sommes résolus à adapter nos processus, nos outils et nos pratiques pour relever les défis de l'ère du numérique, tout en tenant compte des réalités de notre pays.

Ainsi, dans l'esprit de l'initiative portée par le Président de la République, notre Parlement doit dorénavant être gouverné avec les citoyens, pour les citoyens.

Madame Kandia Kamissoko CAMARA

Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 6 24/06/2025 20:48

Introduction

En 2015, la Côte d'Ivoire a adhéré au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO). Depuis cette date, sous l'égide du Point focal OGP du processus pays, à savoir le Ministère du Commerce et de l'Industrie, le pays a déjà élaboré et transmis aux instances du PGO cinq Plans d'Actions Nationaux (PAN) couvrant respectivement les périodes 2016-2018, 2018-2020, 2020-2022, 2022-2024 et 2024-2026. Les PAN, à travers des engagements, sont la matérialisation affichée des ambitions de reformes à conduire sur des politiques publiques.

Ces plans successifs comprennent des engagements dans divers domaines, tels que ; la gouvernance budgétaire et financière ; la lutte contre la corruption ; la participation citoyenne ; transparence des services publics, etc. Aussi, ces plans, dans une dynamique de co-construction et co-élaboration, ont-ils permis de favoriser et consacrer la collaboration entre le Gouvernement, la Société Civile et le Secteur Privé.

Les PAN ont ainsi permis des avancées sur différentes thématiques tels que le renforcement des mécanismes de déclaration du patrimoine, l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information ou encore l'élaboration du budget citoyen en collaboration avec la société civile, la création d'un portail d'open data (www.data.gouv.ci) et d'une plateforme citoyenne (www.milie.ci), etc.

Depuis le lancement du PGO, l'engagement parlementaire fait partie intégrante de la philosophie du Gouvernement Ouvert et représente un élément clé pour réaliser des réformes ambitieuses du Gouvernement Ouvert. Le Parlement Ouvert représente une nouvelle forme d'interaction entre les citoyennes et citoyens et les pouvoirs législatifs qui favorise l'ouverture du processus législatif afin de garantir la transparence et l'accès à l'information publique, la responsabilisation, la participation citoyenne, l'éthique et la probité parlementaires.

Dès 2022, la Côte d'Ivoire, à travers l'Assemblée Nationale et le Sénat, s'est alors engagée dans la voie de l'ouverture parlementaire par le biais d'un processus autonome et participatif. Dans ce sens, le pays, à travers des échanges, à la fois au niveau national et international, s'est pleinement mobilisé à la cocréation de ce premier Plan d'Action pour un Parlement Ouvert qui s'inscrit dans le cadre national du PGO.

Vision et ambition pour un Parlement Ouvert

Ce premier Plan d'Action pour un Parlement Ouvert repose sur une vision largement partagée en Côte d'Ivoire : un Parlement transparent, responsable, inclusif et au service du citoyen, qui s'engage à promouvoir l'ouverture et à renforcer les processus parlementaires participatifs, en collaboration avec la société civile. L'ambition qui sous-tend le plan d'action est d'améliorer l'ouverture parlementaire en Côte d'Ivoire pour renforcer la confiance du citoyen, la qualité de la législation et la bonne gouvernance.

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 7 24/06/2025 20:48

Processus d'élaboration du Plan d'Action pour un Parlement Ouvert

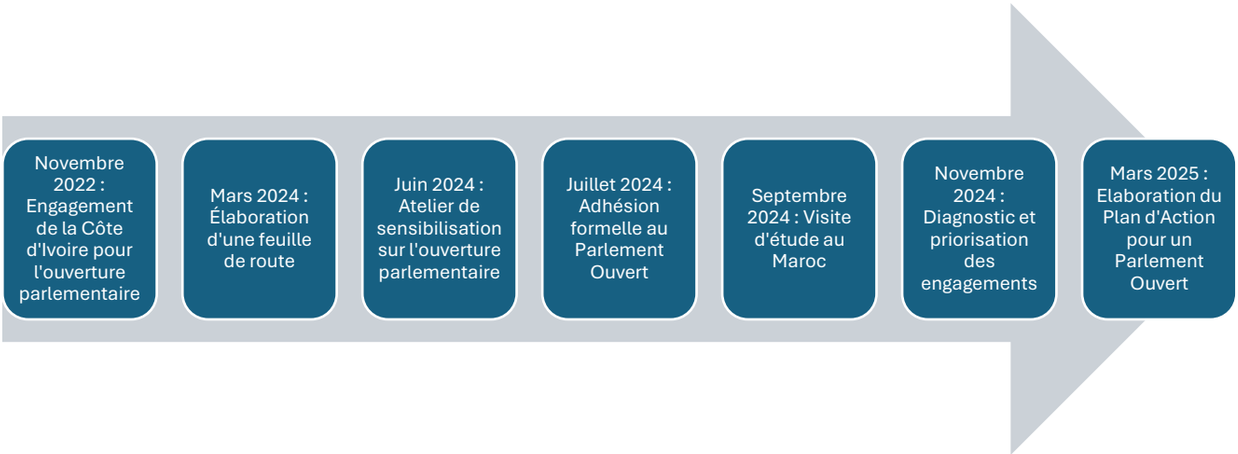

Figure 1 Processus d'élaboration du Plan d'Action pour un Parlement Ouvert – République de Côte d'Ivoire

Lors de la réunion régionale PGO Afrique et Moyen-Orient qui s'est tenue du 1er au 3 novembre 2022 à Marrakech au Maroc, la Côte d'Ivoire s'est engagée à développer des initiatives pour favoriser la transparence parlementaire au niveau national. Cet engagement s'est particulièrement matérialisé en 2024, année au cours de laquelle plusieurs étapes ont été franchies : Élaboration d'une feuille de route en mars 2024 en collaboration avec les Commissions de l'Évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée nationale et du Sénat de Côte d'Ivoire ; Organisation d'un atelier de sensibilisation sur le Parlement Ouvert en juin 2024 ; Adhésion formelle au Parlement Ouvert en juillet 2024 ; Visite d'étude au Maroc en septembre 2024.

En novembre et décembre 2024, un diagnostic en matière d'ouverture parlementaire et un recueil de données quantitatives et qualitatives sur les chantiers existants du Parlement Ouvert ont permis d'identifier les actions prioritaires en matière d'ouverture parlementaire en Côte d'Ivoire et d'affiner les projets d'engagement du plan d'action pour un Parlement ouvert.

Dans la poursuite de la dynamique enclenchée, le présent plan d'action pour l'ouverture parlementaire a été élaboré en Mars 2025. Il prend en compte les principes du PGO, les spécificités du contexte de la Côte d'Ivoire et intègre les recommandations issues des consultations et travaux précédents. Il a été validé dans sa version finale par un comité multipartite composé de représentants de l'Assemblée nationale, du Sénat et de la Société Civile.

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 8 24/06/2025 20:48

Dispositif de gouvernance du Plan d'Action pour un Parlement Ouvert

Le Plan d'Action pour un Parlement Ouvert repose sur un dispositif de gouvernance composé des organes suivants :

- **Un comité opérationnel interparlementaire** : Ce comité est chargé de la mise en œuvre et du suivi de l'implémentation du plan d'action pour un parlement ouvert. Il est composé de membres du Sénat et de l'Assemblée nationale.
- **Un comité de pilotage mixte** : Ce comité est composé de représentants de l'Assemblée nationale, du Sénat et de la société civile. Il est chargé de l'élaboration du plan d'action pour un Parlement ouvert et de l'évaluation de sa mise en œuvre. Il prend ses décisions par consensus.
- **Un point focal** : Ce rôle de coordination avec les parties prenantes revient aux Présidents des commissions d'évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée nationale et du Sénat (Coordination avec les organes étatiques, avec le comité PGO, etc.).

Les engagements du Plan d'Action pour un Parlement Ouvert

Le Plan d'Action pour un Parlement Ouvert couvre la période de deux années et s'articule autour de quatre grands engagements :

- **Engagement 1** : Adopter un cadre légal et réglementaire favorable à l'ouverture parlementaire.
- **Engagement 2** : Améliorer la communication et la transparence des activités parlementaires.
- **Engagement 3** : Favoriser la participation citoyenne aux processus législatifs.
- **Engagement 4** : Former et éduquer sur le Parlement Ouvert.

Chaque engagement comprend un objectif spécifique et un nombre d'actions à entreprendre qui décrivent clairement les réformes, les politiques ou les activités nécessaires à la promotion d'un parlement ouvert.

Ce plan d'action est fidèle, sur la forme comme sur le fond, aux orientations pour les plans d'action parlementaires du PGO[1].

[1] Orientations pour les plans d'action parlementaires du PGO : https://agora-parl.org/sites/default/files/agora-documents/Orientations-pour-les-plans-daction-parlementaires-du-PGO.pdf

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 9 24/06/2025 20:48

Engagement

01

Adopter un cadre légal et réglementaire favorable à l'ouverture parlementaire

01

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 10 24/06/2025 20:48

Engagement 1 : Adopter un cadre légal et réglementaire favorable à l'ouverture parlementaire				
Parties Responsables	Membres de l'Assemblée nationale et du Sénat			
Parties Prenantes	Institutions étatiques, Organisations de la Société Civile (OSC), Médias, Comité OGP, Experts, représentants du monde académique, fédérations, secteur privé.			
Situation Actuelle	Les actions d'ouverture parlementaire existantes sont faites de façon inofficielle, informelle et non institutionnalisée. Elles ne sont pas opposables et ne peuvent faire l'objet d'un contrôle et d'une mesure objective par les parties prenantes. Ces actions doivent être adossées à un cadre légal et réglementaire aujourd'hui inexistant. Ces réformes légales et réglementaires sont indispensables pour permettre la réalisation de tous les engagements du présent plan d'action sur l'ouverture parlementaire.			
Objectif	Adopter une loi d'orientation sur l'ouverture Parlementaire et réviser les règlements de l'Assemblée nationale et du Sénat pour y intégrer les dispositions de la nouvelle loi d'orientation.			
Conformité avec les principes de l'OGP	Transparence & Accès à l'information	Participation citoyenne	Redevabilité Publique	Technologie et innovation
	✓	✓	✓	
Actions	**Descriptif, parties prenantes, indicateurs**			**Calendrier d'exécution**
1. Création d'un groupe de travail multipartite pour l'élaboration d'un projet/ d'une proposition de loi d'orientation sur l'ouverture parlementaire.	**Descriptif** : Le groupe de travail multipartite (parlementaires, société civile, experts) élabore de manière participative un projet/une proposition de loi visant à : - Définir juridiquement le concept de Parlement Ouvert ; - Proposer un cadre normatif et réglementaire de l'ouverture parlementaire ; - Établir les mécanismes de redevabilité parlementaire ; - Établir les mécanismes de participation citoyenne à la vie parlementaire.			Semestre 1

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 11 24/06/2025 20:48

	Parties Prenantes : Institutions étatiques, OSC, experts. **Indicateurs** : Un groupe de travail multipartite est formé. Nombre de réunions du groupe de travail multipartite. Un projet/une proposition de loi d'orientation est élaboré(e).	
2. Consultation publique sur le projet/la proposition de loi d'orientation sur l'ouverture parlementaire.	**Descriptif** : Collecter les avis, commentaires et propositions pouvant enrichir le projet/la proposition de loi. Les consultations peuvent se faire en ligne (via les sites web de l'Assemblée et/ou du Sénat), et/ou dans le cadre d'auditions des parties prenantes au sein des commissions parlementaires, et/ou dans le cadre d'une conférence sur l'ouverture parlementaire. **Parties Prenantes** : OSC, grand public. **Indicateurs** : Nombre et typologie des participants aux consultations. Nombre de recommandations issues des consultations et intégrées dans le projet/la proposition de loi final(e). Un projet/une proposition de loi d'orientation est finalisé(e). Un compte-rendu des consultations est élaboré.	Semestre 2
3. Adoption de la loi d'orientation par le Parlement.	**Descriptif** : Débat parlementaire et adoption du projet/d'une proposition de loi d'orientation sur l'ouverture parlementaire. **Indicateurs** : La loi d'orientation sur l'ouverture parlementaire est adoptée.	Semestre 2 – Semestre 3
4. Révision des règlements de l'Assemblée nationale et du Sénat pour y intégrer les dispositions	**Descriptif** : La révision a pour but de préciser les conditions dans lesquelles les consultations publiques peuvent avoir lieu ; Définir les mécanismes de redevabilité des élus ; Clarifier les processus de collaboration, notamment entre les	Semestre 4

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 12 24/06/2025 20:48

de la nouvelle loi d'orientation.	commissions parlementaires et les structures tierces. **Parties Prenantes** : OSC, représentants du monde académique, fédérations, secteur privé. **Indicateurs** : Les règlements de l'Assemblée nationale et du Sénat sont révisés et adoptés.	

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 13 24/06/2025 20:48

Engagement

02

Améliorer la communication et la transparence des activités parlementaires

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 14 24/06/2025 20:48

Engagement 2 : Améliorer la communication et la transparence des activités parlementaires				
Parties Responsables	Membres de l'Assemblée nationale et du Sénat, Secrétariat Général, Direction de la communication, Administrateurs.			
Parties Prenantes	Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP), OSC, Médias, Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Experts, secteur privé, Grand Public.			
Situation Actuelle	Si une loi de 2013 confirme le droit d'accès à l'information, et qu'une commission - la CAIDP – y est dédiée, les pratiques proactives de partage d'informations sur les actions parlementaires méritent d'être développées. Des efforts dans ce sens sont bien menés, notamment par le Sénat (création d'un site internet, production de capsules vidéos, informations régulièrement partagées sur les réseaux sociaux), mais les textes discutés ou adoptés ne sont pas accessibles en ligne. Dans le cas de l'Assemblée nationale, le site internet est mal référencé par les moteurs de recherche ; et lorsqu'il est trouvé, la section ressource/documentation n'est pas à jour.			
Objectif	Améliorer l'accès à l'information et la transparence parlementaire et moderniser les canaux de communication et d'interaction par un recours à des leviers numériques.			
Conformité avec les principes de l'OGP	Transparence & Accès à l'information	Participation citoyenne	Redevabilité Publique	Technologie et innovation
	✓	✓	✓	✓
Actions	**Descriptif, parties prenantes, indicateurs**			**Calendrier d'exécution**
1. Création d'une stratégie de communication incluant une web TV et une plateforme interactive pour la participation citoyenne.	**Descriptif** : Élaborer une stratégie globale de communication ayant pour objectif de diffuser proactivement les informations relatives aux activités parlementaires (débats, votes, rapports, travaux, budget…), ouvrir les débats parlementaires au grand public et les retransmettre en direct, refondre les sites internet de l'Assemblée Nationale et du Sénat et les compléter par une plateforme numérique de			Semestre 1

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 15 24/06/2025 20:48

	participation citoyenne, assurer une présence active sur les réseaux sociaux, sensibiliser et informer sur l'ouverture parlementaire, favoriser la participation citoyenne. **Parties Prenantes** : OSC, Médias, PTF, Experts. **Indicateurs** : Une stratégie de communication est validée et son budget approuvé. Un plan de communication est élaboré.	
2. Lancement d'une web TV parlementaire avec diffusion des débats et des résumés des séances.	**Descriptif** : Créer une web TV par le biais de laquelle des contenus peuvent être diffusés en ligne : retransmissions en direct, vidéos explicatives (de type « le Sénat a voté, le Sénat explique »), débats sur des projets et propositions de loi et des sujets d'actualité, etc. Si les chambres disposent déjà d'un savoir-faire en la matière, la création d'une web TV nécessitera de renforcer les ressources et compétences internes pour pouvoir concevoir, produire et diffuser les contenus. **Parties Prenantes** : OSC, PTF, Experts. **Indicateurs** : Les ressources et compétences internes en vue du lancement de la web TV sont renforcées. Une Web- TV est lancée. Nombre de vues réalisées sur la web TV.	Semestre 2
3. Sensibilisation sur l'ouverture parlementaire par l'organisation des journées nationales du Parlement Ouvert.	**Descriptif** : Organiser une semaine nationale du Parlement ouvert incluant des ateliers, des débats, des actions portes ouvertes, etc. afin de sensibiliser société civile, médias et grand public sur l'ouverture parlementaire et valoriser les initiatives de transparence parlementaire. **Parties Prenantes** : Médias, OSC, Grand Public **Indicateurs** : Nombre de participants aux journées du Parlement Ouvert. Un rapport des journées du Parlement Ouvert est élaboré.	Semestre 3

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 16 24/06/2025 20:48

4. Élaboration d'un rapport annuel sur la transparence des activités parlementaires.	**Descriptif** : Élaborer un rapport annuel qui inclut un suivi des lois adoptées, une base de données sur les parlementaires et leurs votes, des rapports financiers, etc. Il s'agit d'une démarche de redevabilité et de transparence parlementaire de nature à renforcer la confiance publique en assurant une transparence continue des processus législatifs. **Indicateurs** : Un rapport annuel sur la transparence parlementaire est élaboré et publié. Nombre de consultations du rapport annuel sur la transparence parlementaire.	Semestre 4

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 17 24/06/2025 20:48

Engagement

03

Favoriser la participation citoyenne aux processus législatifs

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 18 24/06/2025 20:48

Engagement 3 : Favoriser la participation citoyenne aux processus législatifs				
Parties Responsables	Membres de l'Assemblée nationale et du Sénat, Secrétariat Général, Direction de la communication, Administrateurs.			
Parties Prenantes	Institutions étatiques, OSC, Médias, Comité OGP, Grand Public, PTF, Experts.			
Situation Actuelle	L'expérience parlementaire ivoirienne est riche en matière d'implication des populations locales dans la légifération, à l'instar des consultations menées en 1998 sur le Code Foncier impliquant les chefs de terres et communautés dans tout le pays. Toutefois, ces efforts d'inclusivité et de participation citoyenne demeurent ponctuels et non institutionnalisés. Instaurer des mécanismes permanents de participation citoyenne permettrait de rapprocher les élus des populations, garantirait l'inclusivité et renforcerait la participation citoyenne dans les processus législatifs.			
Objectif	Instituer des mécanismes réguliers et inclusifs de participation citoyenne tout en exploitant les technologies numériques pour encourager l'interaction citoyenne.			
Conformité avec les principes de l'OGP	Transparence & Accès à l'information	Participation citoyenne	Redevabilité Publique	Technologie et innovation
	✓	✓	✓	✓
Actions	**Descriptif, parties prenantes, indicateurs**			**Calendrier d'exécution**
1. Mener des consultations pour définir le périmètre et les mécanismes de la participation citoyenne.	**Descriptif** : S'inscrivant dans le cadre des consultations publiques portant sur la loi d'orientation sur l'ouverture parlementaire (Engagement 1, Action 2), ces consultations devront aussi aider à affiner le projet de la plateforme interactive pour la participation citoyenne (Engagement 3, Action 2). **Parties Prenantes** : Institutions étatiques, OSC, Grand Public. **Indicateurs** :			Semestre 1

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 19 24/06/2025 20:48

	Nombre et typologie des participants aux consultations. Nombre de recommandations issues des consultations qui sont prises en compte dans la définition du périmètre et des mécanismes de la participation citoyenne. Un compte-rendu des consultations est élaboré.	
2. Conception et lancement d'une plateforme numérique interactive pour la participation citoyenne.	**Descriptif** : Mettre en place une plateforme de participation citoyenne qui permette aux citoyen(ne)s de prendre part aux travaux parlementaires. Grâce à la plateforme, les électeurs pourraient intervenir à tous les stades de la procédure législative : proposition, consultation, discussion et évaluation des projets de loi. Cette plateforme peut être créée comme un nouvel espace des sites de l'assemblée et du Sénat. Un chantier de refonte des sites devrait être envisagé pour permettre l'intégration de ce nouvel espace (Engagement 2, Action 1). **Parties Prenantes** : Direction de la communication, Administrateurs, PTF, experts. **Indicateurs** : Une étude de faisabilité de la plateforme est menée. La plateforme numérique est réalisée et lancée. Nombre de visiteurs de la plateforme numérique. Nombre de contributions citoyennes à la plateforme numérique.	Semestre 2 - Semestre 3
3. Organisation de consultations citoyennes périodiques dans les régions.	**Descriptif** : Pour inclure les groupes marginalisés et les communautés n'ayant pas un accès facile aux outils numériques, des consultations citoyennes périodiques sont organisées dans les régions. Elles peuvent prendre la forme de débats publics entre élus et citoyens. Les organisations de la société civile ivoirienne peuvent toucher et mobiliser des parties de la population qui ne se sentent pas nécessairement représentées par les parlementaires, et doivent de ce fait être mises à	Semestre 4

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 20 24/06/2025 20:48

	contribution dans cette démarche de consultation citoyenne. **Parties Prenantes :** OSC, Grand Public. **Indicateurs** : Nombre de consultations citoyennes organisées dans les régions. Nombre de participants aux consultations. Un compte-rendu des consultations est élaboré.	

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 21 24/06/2025 20:49

Engagement

04

Former et éduquer sur le Parlement Ouvert

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 22 24/06/2025 20:49

Engagement 4 : Former et éduquer sur le Parlement Ouvert				
Parties Responsables	Membres de l'Assemblée nationale et du Sénat, Secrétariat Général.			
Parties Prenantes	Institutions Publiques, Comité OGP, OSC, Établissements d'enseignement, Experts, PTF.			
Situation Actuelle	Si le contexte est globalement favorable à l'ouverture parlementaire, le degré de compréhension des parties prenantes de ce qu'implique le Parlement ouvert est hétérogène et nécessite une approche de vulgarisation progressive. Si les OSC et les parlementaires - acteurs les plus proches de l'OGP- semblent avoir une compréhension relativement avancée du sujet, d'autres parties prenantes pourraient être moins à l'aise avec le concept. Aussi, comme pour tout processus de changement, l'ouverture parlementaire peut susciter le scepticisme de ceux qui méconnaissent les principes de l'OGP. La formation et l'éducation citoyenne représentent alors des réponses importantes à une pratique d'ouverture parlementaire et à une dynamique de participation citoyenne.			
Objectif	Renforcer les capacités des parlementaires et des OSC sur les principes du gouvernement ouvert et favoriser l'éducation citoyenne en la matière.			
Conformité avec les valeurs de l'OGP	Transparence & Accès à l'information	Participation citoyenne	Redevabilité Publique	Technologie et innovation
	✓	✓	✓	
Actions	**Descriptif, parties prenantes, indicateurs**			**Calendrier d'exécution**
1. Renforcement des capacités des parlementaires sur le Parlement Ouvert.	**Descriptif :** La formation des Parlementaires permet d'élargir la prise de conscience de l'intérêt d'ouvrir le Parlement et l'assimilation des bonnes pratiques en la matière. Les formations peuvent porter sur les principes du gouvernement ouvert, sur les techniques permettant la participation citoyenne et les avantages pour les Parlementaires d'adhérer aux principes de l'ouverture. Le renforcement des capacités inclut aussi des éléments de conduite du changement, c'est-à-dire des séances de compréhension et de prise en			Semestre 1 – Semestre 4

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 23 24/06/2025 20:49

	main des cadres et outils à déployer (implications des nouveaux cadres réglementaires, utilisation de la plateforme numérique). **Parties Prenantes** : Institutions publiques, PTF, Experts. **Indicateurs** : Nombre de parlementaires formés. L'évolution des capacités des bénéficiaires des formations est évaluée.	
2. Éducation citoyenne sur le Parlement Ouvert	**Descriptif** : L'éducation citoyenne peut être proposée à un public plus large : organisations de la société civile, étudiants, corps intermédiaires, etc. En miroir des formations Parlementaires, les actions d'éducation citoyenne doivent permettre aux publics cibles de comprendre quelles sont les obligations des Parlementaires en matière de redevabilité, mais aussi de quels droits les citoyens disposent pour vérifier que le Parlement remplit bien son rôle de représentation nationale. L'éducation citoyenne peut aussi passer par l'organisation de visites du Parlement pour le matérialiser et le rendre plus accessible, notamment aux jeunes. **Parties Prenantes** : OSC, Établissements d'enseignement, PTF, Experts. **Indicateurs** : Nombre de représentants de la société civile formés. L'évolution des connaissances des bénéficiaires des formations est évaluée. Nombre de participants aux visites du Parlement effectuées par les établissements d'enseignement.	Semestre 1 – Semestre 4

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 24 24/06/2025 20:49

ASSEMBLÉE NATIONALE
DE CÔTE D'IVOIRE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
SÉNAT

Open Government Partnership Côte d'Ivoire

AFD GROUPE

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

FINAL PRINT 24 JUIN PA PARL OUVERT Version finale OK RVBweb.pdf 25 24/06/2025 20:49

ASSEMBLÉE NATIONALE
DE CÔTE D'IVOIRE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
SÉNAT

PLAN D'ACTION POUR UN PARLEMENT OUVERT

Juin 2025

Open Government Partnership Côte d'Ivoire

AFD GROUPE

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD